



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2022

8

DIRECTION DES FINANCES**OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2022 – DECISION MODIFICATIVE N° 2**

DELIBERATION APPROUVEE PAR	36 voix pour	Voix contre	A l'unanimité
	abstentions Mme MARTIN		
	3 (pouvoir) M MASSIAUX M LOYER	Non-participation au vote	

Annexe : Maquette budgétaire

L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Madame le Maire, le six décembre deux mille vingt-deux, s'est assemblé sous la présidence de Mme BERNO DOS SANTOS, Maire,

PRESENTS :

Mme BERNO DOS SANTOS, Mme CONTE, M MONNIER, Mme SMAANI, M MEUNIER, M NICOT, Mme HUBERT, M DE JESUS PEDRO, Mme EMONET-VILLAIN, M DOMPEYRE, Mme DEBUISSER, M PROST, Mme BELVAUDE, M POCHAT, M GEFFRAY, Mme KOFFI, Mme OGGAD, M LEFRANC, M JOUSSEN, Mme MESSMER, Mme ALLOUCHE, M DREUX, M DJEYARAMANE, M MOULINET, Mme GUILLEMET, M LARTIGAU, Mme BARRE, Mme LEPERT, M PLOUZE-MONVILLE, M DUCHESNE, M LUCEAU, M SEITHER, M MASSIAUX, M LOYER

ABSENTS EXCUSES :

M ROGER, Mme GRIMAUD, Mme TAFAT, Mme GRAPPE, Mme MARTIN

POUVOIRS :

M ROGER à Mme SMAANI
Mme GRIMAUD à M MEUNIER
Mme TAFAT à Mme CONTE
Mme GRAPPE à M DJEYARAMANE
Mme MARTIN à M LOYER

SECRETAIRE :

Mme OGGAD

Les Membres présents forment la majorité des Membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL DE MADAME KARINE CONTE

Madame le Maire rappelle aux membres de l'assemblée délibérante que le budget primitif de l'exercice 2022 a été adopté par délibération n° 15 du Conseil Municipal du 14 mars 2022 et modifié par une décision modificative n° 1, adoptée par l'assemblée délibérante lors de sa séance du 26 septembre 2022, par délibération n° 6.

Document unique et annuel, le budget peut faire l'objet de modification en cours d'année, au moyen de l'adoption de décisions modificatives. Ces dernières ont pour objet de prévoir et d'autoriser les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales.

Ainsi et à ce jour, il se révèle nécessaire de procéder à l'ajustement de certaines prévisions de recettes et de dépenses du budget principal, afin de prendre en compte certaines informations et modifications.

Les principales modifications concernent les charges de personnel avec un complément de 630 k € correspondant à 130 k € pour des prestations réalisées en 2021 par un atelier protégé intervenant pour la commune et mandatées en 2022, ainsi que 500 k € pour les rémunérations et les charges patronales.

Ce complément est financé par une diminution du virement vers l'investissement qui était déjà en excédent, ce qui justifie que la décision modificative ne soit pas équilibrée sur cette section.

La décision modificative n° 2 fait apparaître les mouvements budgétaires suivants :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	50 000,00 €	50 369,54 €
Recettes	- 588 247,61 €	50 369,54 €
Solde	- 638 247,61 €	0,00 €

Aussi, il est proposé aux membres de l'assemblée délibérante d'adopter la décision modificative n° 2 au budget principal.

- : - : - : - :

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 1611-1 et suivants, L. 2121-29 et L. 2311-1 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 et ses mises à jour successives,

Vu la délibération n° 15 du 14 mars 2022 adoptant le budget primitif pour l'exercice 2022,

Vu la délibération n° 6 du 26 septembre 2022 relative à la décision modificative n° 1,

Vu l'avis de la commission des finances,

Considérant que le budget primitif peut être modifié en cours d'année par des décisions modificatives afin de prendre en compte les modifications qui se révèlent nécessaires en cours d'exercice,

Considérant la décision modificative n° 2, proposée par Madame le Maire, et s'élevant en mouvements budgétaires :

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	50 000,00 €	50 369,54 €
Recettes	- 588 247,61 €	50 369,54 €
Solde	- 638 247,61 €	0,00 €

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20221212-CM_20221212_08-DE
Date de télétransmission : 14/12/2022
Date de réception préfecture : 14/12/2022

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

Article 1^{er} :

D'adopter la décision modificative n° 2 au budget principal de l'exercice 2022.

Article 2 :

De donner pouvoirs à Madame le Maire pour exécuter la présente délibération.

**Le Maire,
Vice-Présidente de la Communauté Urbaine
Grand Paris Seine et Oise,
Conseillère régionale d'Île-de-France,**



Sandrine BERNO DOS SANTOS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - VILLE DE
POISSY (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21780498800012

POSTE COMPTABLE : POISSY

M. 14

Décision modificative 2 (3)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL VILLE (4)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	25
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	26
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	30
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	31
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	32
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	33
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	34

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20221212-CM_20221212_08-DE
Date de télétransmission : 14/12/2022
Date de réception préfecture : 14/12/2022 Sans Objet

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20221212-CM_20221212_08-DE
Date de télétransmission : 14/12/2022
Date de réception préfecture : 14/12/2022

Code INSEE 78498	VILLE DE POISSY BUDGET PRINCIPAL VILLE	DM 2022
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	39475
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	288
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE URBAINE GRAND PARIS SEINE ET OISE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
39414104	69077411	1774,40	1293,46

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1485,50	1212,00
2	Produit des impositions directes/population	625,26	670,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1614,15	1405,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	525,18	301,00
5	Encours de dette/population	620,65	1018,00
6	DGF/population	21,56	202,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	59,35	62,40
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	96,41	98,02
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	32,54	21,40
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	38,45	72,40

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20221212-CM_20221212_08-DE
Date de télétransmission : 14/12/2022
Date de réception préfecture : 14/12/2022

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Accusé de réception en préfecture
 078-217804988-20221212-CM_20221212_08-DE
 Date de télétransmission : 14/12/2022
 Date de réception préfecture : 14/12/2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	50 369,54	50 369,54

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	50 369,54	50 369,54
--	------------------	------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	50 000,00	-588 247,61

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	50 000,00	-588 247,61
---	------------------	--------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	100 369,54	-537 878,07
----------------------------	-------------------	--------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	15 640 634,21	0,00	0,00	0,00	15 640 634,21
012	Charges de personnel, frais assimilés	34 800 000,00	0,00	630 000,00	630 000,00	35 430 000,00
014	Atténuations de produits	592 236,00	0,00	0,00	0,00	592 236,00
65	Autres charges de gestion courante	6 787 490,00	0,00	0,00	0,00	6 787 490,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		57 820 360,21	0,00	630 000,00	630 000,00	58 450 360,21
66	Charges financières	902 456,59	0,00	1 770,00	1 770,00	904 226,59
67	Charges exceptionnelles	1 160 652,00	0,00	0,00	0,00	1 160 652,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		6 847,15	6 847,15	6 847,15
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		59 883 468,80	0,00	638 617,15	638 617,15	60 522 085,95
023	Virement à la section d'investissement (5)	17 057 448,14		-588 247,61	-588 247,61	16 469 200,53
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	3 522 071,32		0,00	0,00	3 522 071,32
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		20 579 519,46		-588 247,61	-588 247,61	19 991 271,85
TOTAL		80 462 988,26	0,00	50 369,54	50 369,54	80 513 357,80

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	80 513 357,80
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	418 600,00	0,00	0,00	0,00	418 600,00
70	Produits services, domaine et ventes div	4 363 995,00	0,00	0,00	0,00	4 363 995,00
73	Impôts et taxes	46 929 626,14	0,00	0,00	0,00	46 929 626,14
74	Dotations et participations	10 570 627,00	0,00	0,00	0,00	10 570 627,00
75	Autres produits de gestion courante	1 256 630,81	0,00	0,00	0,00	1 256 630,81
Total des recettes de gestion courante		63 539 478,95	0,00	0,00	0,00	63 539 478,95
76	Produits financiers	229 537,65	0,00	0,00	0,00	229 537,65
77	Produits exceptionnels	280 000,00	0,00	0,00	0,00	280 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		369,54	369,54	369,54
Total des recettes réelles de fonctionnement		64 049 016,60	0,00	369,54	369,54	64 049 386,14
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 628 621,35		50 000,00	50 000,00	1 678 621,35
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 628 621,35		50 000,00	50 000,00	1 678 621,35
TOTAL		65 677 637,95	0,00	50 369,54	50 369,54	65 728 007,49

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	14 785 350,31
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	80 513 357,80
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	18 312 650,50
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

Accuse de réception en préfecture
078-217804988-20221212-CM_20221212_08-DE
Date de télétransmission : 14/12/2022
Date de réception préfecture : 14/12/2022

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20221212-CM_20221212_08-DE
Date de télétransmission : 14/12/2022
Date de réception préfecture : 14/12/2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 534 265,96	0,00	0,00	0,00	1 534 265,96
204	Subventions d'équipement versées	5 695 505,80	0,00	0,00	0,00	5 695 505,80
21	Immobilisations corporelles	9 605 863,87	0,00	0,00	0,00	9 605 863,87
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	8 222 724,10	0,00	0,00	0,00	8 222 724,10
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	25 058 359,73	0,00	0,00	0,00	25 058 359,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 007,17	0,00	0,00	0,00	30 007,17
13	Subventions d'investissement	2 137 500,00	0,00	0,00	0,00	2 137 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 798 789,97	0,00	0,00	0,00	2 798 789,97
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	150 000,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	5 116 297,14	0,00	0,00	0,00	5 116 297,14
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	497 899,00	0,00	0,00	0,00	497 899,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	30 672 555,87	0,00	0,00	0,00	30 672 555,87
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 628 621,35	0,00	50 000,00	50 000,00	1 678 621,35
041	Opérations patrimoniales (4)	7 268 216,27	0,00	0,00	0,00	7 268 216,27
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	8 896 837,62	0,00	50 000,00	50 000,00	8 946 837,62
	TOTAL	39 569 393,49	0,00	50 000,00	50 000,00	39 619 393,49

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	39 619 393,49
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	8 541 237,69	0,00	0,00	0,00	8 541 237,69
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	8 541 237,69	0,00	0,00	0,00	8 541 237,69
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 860 556,11	0,00	0,00	0,00	1 860 556,11
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 530 000,00	0,00	0,00	0,00	1 530 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 527 800,00	0,00	0,00	0,00	2 527 800,00
	Total des recettes financières	5 928 356,11	0,00	0,00	0,00	5 928 356,11
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	497 899,00	0,00	0,00	0,00	497 899,00
	Total des recettes réelles d'investissement	14 967 492,80	0,00	0,00	0,00	14 967 492,80
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	17 057 448,14	0,00	0,00	0,00	17 057 448,14
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 522 071,32	0,00	0,00	0,00	3 522 071,32

Acte de réception en 0,00
 07/8-217804988-20221212-CM/20221212_108-DE
 -588 Date de télétransmission : 04/12/2022 16:46:20,53
 Date de réception préfecture : 4/12/2022

VILLE DE POISSY - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2022

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	7 268 216,27		0,00	0,00	7 268 216,27
Total des recettes d'ordre d'investissement		27 847 735,73		-588 247,61	-588 247,61	27 259 488,12
TOTAL		42 815 228,53	0,00	-588 247,61	-588 247,61	42 226 980,92

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	4 060 501,92
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	46 287 482,84
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

18 312 650,50

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20221212-CM_20221212_08-DE
Date de télétransmission : 14/12/2022
Date de réception préfecture : 14/12/2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	630 000,00		630 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	1 770,00	0,00	1 770,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	6 847,15	0,00	6 847,15
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		-588 247,61	-588 247,61
Dépenses de fonctionnement – Total		638 617,15	-588 247,61	50 369,54

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	50 369,54
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		50 000,00	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	50 000,00	50 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	50 000,00
---	------------------

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20221212-CM_20221212_08-DE
Date de télétransmission : 14/12/2022
Date de réception préfecture : 14/12/2022

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20221212-CM_20221212_08-DE
Date de télétransmission : 14/12/2022
Date de réception préfecture : 14/12/2022

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	369,54	50 000,00	50 369,54
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		369,54	50 000,00	50 369,54

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	50 369,54
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		-588 247,61	-588 247,61
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	-588 247,61	-588 247,61

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-588 247,61
---	--------------------

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20221212-CM_20221212_08-DE
Date de télétransmission : 14/12/2022
Date de réception préfecture : 14/12/2022

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20221212-CM_20221212_08-DE
Date de télétransmission : 14/12/2022
Date de réception préfecture : 14/12/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	15 640 634,21	0,00	0,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	87 482,52	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	310 108,92	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	2 121 000,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	36 139,11	0,00	0,00
60622	Carburants	240 585,72	0,00	0,00
60623	Alimentation	128 184,16	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	39 042,50	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	107 201,32	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	143 737,21	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	607 700,09	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	8 163,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	76 801,87	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	106 046,64	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	64 747,39	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	255 401,62	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	302 627,97	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	3 839 285,09	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	202 196,67	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	232 795,69	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	189 176,50	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	87 653,13	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	377 697,74	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	21 167,42	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	99 177,93	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	38 534,21	0,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	21 165,17	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	133 185,63	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	78 844,25	0,00	0,00
6156	Maintenance	1 175 460,59	0,00	0,00
6161	Multirisques	157 527,10	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	8 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	-2 157,20	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	67 755,34	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	170 984,43	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	106 356,87	0,00	0,00
6226	Honoraires	129 266,04	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 632,58	0,00	0,00
6228	Divers	369 091,87	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	128 742,09	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	23 634,52	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	126 027,02	0,00	0,00
6238	Divers	25 196,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	166 235,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	26 160,02	0,00	0,00
6256	Missions	1 500,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	32 823,56	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	112 600,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	188 900,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	11 100,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	39 880,11	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	-9 921,60	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 488 175,79	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	649 453,49	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	385 755,62	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	76 472,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	247,92	0,00	0,00
6358	Autres droits	7 376,21	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	11 509,37	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	34 800 000,00	630 000,00	630 000,00
6218	Autre personnel extérieur	583 573,77	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	382 592,98	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	95 131,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	296 525,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	12 472 175,00	630 000,00	630 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	827 228,25	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	4 022 733,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	6 386 932,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	19 885,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-2022-012-CM_20221212_08-DE
Date de télétransmission : 14/12/2022
Date de réception en préfecture : 14/12/2022

VILLE DE POISSY - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64171	Apprentis - rémunérations	227 488,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 696 346,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	4 546 789,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	230 798,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	191 297,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	5 687,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	39 293,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	155 105,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	620 421,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	592 236,00	0,00	0,00
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	40 000,00	0,00	0,00
739118	Autres reversements de fiscalité	129 163,00	0,00	0,00
739222	Fonds solidar. com. région Ile-de-France	354 227,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	67 992,00	0,00	0,00
73928	Autres préél. pour revers. de fiscalité	854,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 787 490,00	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	48 170,95	0,00	0,00
6531	Indemnités	295 000,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	2 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	24 000,00	0,00	0,00
6535	Formation	17 600,00	0,00	0,00
6536	Frais de représentation du maire	10 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	28 128,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	19 094,00	0,00	0,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	46 906,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	344 743,52	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	2 033 000,00	0,00	0,00
65737	Autres établissements publics locaux	2 112 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	1 793 946,48	0,00	0,00
65888	Autres	12 901,05	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		57 820 360,21	630 000,00	630 000,00
66	Charges financières (b)	902 456,59	1 770,00	1 770,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	981 509,62	1 253,75	1 253,75
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-79 053,03	516,25	516,25
67	Charges exceptionnelles (c)	1 160 652,00	0,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	10 000,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	138 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	195 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200 951,00	0,00	0,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	138 660,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	478 041,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	6 847,15	6 847,15
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	6 847,15	6 847,15
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		59 883 468,80	638 617,15	638 617,15
023	Virement à la section d'investissement	17 057 448,14	-588 247,61	-588 247,61
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	3 522 071,32	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	3 522 071,32	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		20 579 519,46	-588 247,61	-588 247,61
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		20 579 519,46	-588 247,61	-588 247,61
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		80 462 988,26	50 369,54	50 369,54

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	50 369,54
--	------------------

Accuse de réception en préfecture
078-217804988-20221212-CM_20221212_08-DE
Date de télétransmission : 14/12/2022
Date de réception préfecture : 14/12/2022

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

VILLE DE POISSY - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2022

Montant des ICNE de l'exercice	734 684,94
Montant des ICNE de l'exercice N-1	813 221,72
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-78 536,78

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20221212-CM_20221212_08-DE
Date de télétransmission : 14/12/2022
Date de réception préfecture : 14/12/2022

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	418 600,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	389 000,00	0,00	0,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	29 600,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	4 363 995,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	220 000,00	0,00	0,00
70383	Redevance de stationnement	800 000,00	0,00	0,00
70384	Forfait de post-stationnement	115 000,00	0,00	0,00
704	Travaux	25 000,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	79 000,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	66 000,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	33 000,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	840 000,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	2 042 000,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	88 232,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	763,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	15 000,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	40 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	46 929 626,14	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	24 655 854,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	13 725 931,14	0,00	0,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	63 000,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	5 842 841,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	15 000,00	0,00	0,00
7338	Autres taxes	76 000,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	544 000,00	0,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	7 000,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	2 000 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	10 570 627,00	0,00	0,00
7411	Dotations forfaitaire	829 463,00	0,00	0,00
74123	Dotations de solidarité urbaine	605 574,00	0,00	0,00
744	FCTVA	20 000,00	0,00	0,00
745	Dotations spéciales instituteurs	5 000,00	0,00	0,00
7461	DGD	36 190,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	328 721,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	10 000,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	34 410,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	17 000,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	2 658 020,00	0,00	0,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	3 015 747,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	2 961 597,00	0,00	0,00
7485	Dotations pour les titres sécurisés	48 905,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 256 630,81	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	441 926,00	0,00	0,00
7551	Excédent des BA administratifs	359 689,81	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	455 015,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		63 539 478,95	0,00	0,00
(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013				
76	Produits financiers (b)	229 537,65	0,00	0,00
7688	Autres	229 537,65	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	280 000,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	200 000,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	80 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	369,54	369,54
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	369,54	369,54
TOTAL DES RECETTES REELLES		64 049 016,60	369,54	369,54
= a + b + c + d				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 628 621,35	50 000,00	50 000,00
722	Immobilisations corporelles	400 000,00	0,00	0,00
7768	Neutral. amort. subv. équip. versées	1 115 651,35	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 470,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	87 500,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionn courant	24 000,00	50 000,00	50 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 628 621,35	50 000,00	50 000,00

Accuse de réception en préfecture
078-21780458-20221212-CM_20221212
Date de télétransmission : 14/12/2022
Date de réception préfecture : 14/12/2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	65 677 637,95	50 369,54	50 369,54

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	50 369,54
--	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	1 534 265,96	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 161 657,59	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	372 608,37	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	5 695 505,80	0,00	0,00
204112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	193 000,00	0,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	90 000,00	0,00	0,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	1 699 252,78	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	2 005 000,00	0,00	0,00
2046	Attrib. de compensation d'investissement	1 708 253,02	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	9 605 863,87	0,00	0,00
2111	Terrains nus	96 820,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	438 875,64	0,00	0,00
2116	Cimetières	159 727,24	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 682 320,26	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	277 676,47	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	42 655,12	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	1 729,88	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	3 314 875,04	0,00	0,00
2138	Autres constructions	993 555,29	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	339 335,82	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	3 871,87	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	80 269,36	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	6 594,12	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	5 000,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	159 054,24	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	7 537,20	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	500 193,51	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	434 672,87	0,00	0,00
2184	Mobilier	155 127,18	0,00	0,00
2185	Cheptel	1 500,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	904 472,76	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	8 222 724,10	0,00	0,00
2313	Constructions	7 892 781,59	0,00	0,00
237	Avances versées commandes immo. corpo.	8 962,59	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	320 979,92	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		25 058 359,73	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 007,17	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	30 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	7,17	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 137 500,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	637 500,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 500 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 798 789,97	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 788 789,97	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	150 000,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	150 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		5 116 297,14	0,00	0,00
45411	DEPENSES - FRAIS D'OBSEQUES (6)	949,00	0,00	0,00
45819	MAISON DE LA SANTE PLACE RACINE (6)	496 950,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		497 899,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		30 672 555,87	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	1 628 621,35	50 000,00	50 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	1 141 154,68	50 000,00	50 000,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	1 470,00	0,00	0,00
15112	Provisions pour litiges	24 000,00	50 000,00	50 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	87 466,67	0,00	0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	1 115 684,68	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	487 466,67	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20221212-CM_20221212_08-DE
Date de télétransmission : 14/12/2022
Date de réception en préfecture : 14/12/2022

VILLE DE POISSY - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	87 466,67	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	4 954,87	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	334 638,38	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	48 825,87	0,00	0,00
2138	Autres constructions	11 356,48	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	92,40	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	132,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	7 268 216,27	0,00	0,00
2031	Frais d'études	30 000,00	0,00	0,00
204412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	1 030 000,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	1 079 999,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	2 368 523,90	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	5 375,10	0,00	0,00
2138	Autres constructions	1 630 000,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	50 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 074 318,27	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		8 896 837,62	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		39 569 393,49	50 000,00	50 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	50 000,00
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20221212-CM_20221212_08-DE
Date de télétransmission : 14/12/2022
Date de réception préfecture : 14/12/2022

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	8 541 237,69	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	41 600,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	868 131,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	19 132,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	3 282 265,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	4 330 109,69	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		8 541 237,69	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 860 556,11	0,00	0,00
10222	FCTVA	1 860 556,11	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 530 000,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	30 000,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	1 500 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 527 800,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		5 928 356,11	0,00	0,00
45421	RECETTES - FRAIS D'OBSQUES (5)	949,00	0,00	0,00
45829	MAISON DE LA SANTE PLACE RACINE (5)	496 950,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		497 899,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		14 967 492,80	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	17 057 448,14	-588 247,61	-588 247,61
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	3 522 071,32	0,00	0,00
28031	Frais d'études	3 810,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	2 462,00	0,00	0,00
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	3 038,09	0,00	0,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	379 505,00	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	3 925,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	11 000,00	0,00	0,00
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	2 462,00	0,00	0,00
28046	Attributions compensation investissement	1 708 253,02	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	111 995,91	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	24 286,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	537,00	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	18 304,87	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	100 000,00	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	13 761,02	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	62 147,22	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	9 415,48	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	138 467,61	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagat divers	14 026,37	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	303 136,61	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	241 635,10	0,00	0,00
28184	Mobilier	97 834,90	0,00	0,00
28185	Cheptel	160,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	271 908,12	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		20 579 519,46	-588 247,61	-588 247,61
041	Opérations patrimoniales (9)	7 268 216,27	0,00	0,00
10251	Dons et legs en capital	50 000,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	2 609 999,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 024 318,27	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 030 000,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20221212_001M_20221212_08-DE 0,00
Date de télétransmission : 14/12/2022
Date de réception en préfecture : 14/12/2022

VILLE DE POISSY - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
238	Avances versées commandes immo. incorp.	180 000,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	2 373 899,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		27 847 735,73	-588 247,61	-588 247,61
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		42 815 228,53	-588 247,61	-588 247,61

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-588 247,61
---	--------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20221212-CM_20221212_08-DE
Date de télétransmission : 14/12/2022
Date de réception préfecture : 14/12/2022

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20221212-CM_20221212_08-DE
Date de télétransmission : 14/12/2022
Date de réception préfecture : 14/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20221212-CM_20221212_08-DE
Date de télétransmission : 14/12/2022
Date de réception préfecture : 14/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature <small>(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					44 892 651,37									
1641 Emprunts en euros (total)					44 892 651,37									
0107050 (460)	CAISSE D'EPARGNE	27/12/2007	2009-12-31	05/04/2010	2 000 000,00	F	FIXE	4,940	5,035		T	P	O	A-1
10278 (473)	CREDIT MUTUEL	20/07/2015	2015-11-26	31/10/2016	3 000 000,00	F	FIXE	1,600	1,600		A	C	O	A-1
1210552 (471)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/12/2011	2012-05-06	01/02/2013	1 500 000,00	F	FIXE	4,510	4,526		A	P	O	A-1
1226548 (472)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11/07/2012	2013-05-01	01/08/2013	500 000,00	F	FIXE	4,790	4,802		A	P	O	A-1
165983 (455)	CAISSE D'EPARGNE	19/12/2006	2006-12-27	05/01/2008	1 000 000,00	F	FIXE	4,000	3,999		A	P	O	A-1
5661354 (475)	CAISSE D'EPARGNE	10/12/2018	2018-12-30	30/06/2019	5 000 000,00	F	FIXE	1,230	1,219		T	C	O	A-1
8955890 (470)	CAISSE D'EPARGNE	13/12/2011	2012-01-27	01/06/2013	1 000 000,00	F	FIXE	4,560	4,570		A	P	O	A-1
A7509B44 (463)	CAISSE D'EPARGNE	15/04/2009	2009-04-25	25/04/2010	6 196 821,06	F	FIXE	4,800	4,870		A	X Libre	O	A-1
A75101CV (468)	CAISSE D'EPARGNE	28/12/2010	2011-11-24	24/11/2012	2 500 000,00	F	FIXE	3,670	3,669		A	P	O	A-1
A75151HW (474)	CAISSE D'EPARGNE	08/12/2015	2015-12-24	25/02/2017	2 000 000,00	F	FIXE	1,810	1,810		A	C	O	A-1
MIN245471EUR (456)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/02/2007	2007-12-31	01/01/2009	2 000 000,00	F	FIXE	4,130	4,129		A	P	O	A-1
MIN263812EUR (462)	DEXIA CREDIT LOCAL	05/12/2008	2009-06-30	01/10/2009	1 500 000,00	V	LEP	4,490	3,025		T	C	O	A-1
MIN267792EUR (467)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	03/12/2010	2010-12-15	01/01/2012	2 300 000,00	F	FIXE	3,930	3,987		A	P	O	A-1
MIN267792EUR (469)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	16/11/2011	2011-12-30	01/01/2013	400 000,00	F	FIXE	3,870	3,926		A	P	O	A-1
MON266752EUR (465)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	06/11/2009	2010-01-01	01/01/2011	6 495 830,31	F	FIXE	5,520	5,601		A	X Libre	O	A-1
MPH266717EUR (464)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	06/11/2009	2010-01-01	01/01/2011	7 500 000,00	F	FIXE	5,520	5,601		A	X Libre	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20221212-CM_20221212_08-DE
Date de télétransmission : 14/12/2022
Date de réception préfecture : 14/12/2022

VILLE DE POISSY - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					44 892 651,37									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20221212-CM_20221212_08-DE
Date de télétransmission : 14/12/2022
Date de réception préfecture : 14/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		24 500 080,73					2 788 789,97	982 763,35	0,00	734 684,94
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		24 500 080,73					2 788 789,97	982 763,35	0,00	734 684,94
0107050 (460)	N	0,00	A-1	565 956,80	3,01	F	FIXE	4,940	164 624,60	24 939,80	0,00	4 740,95
10278 (473)	N	0,00	A-1	1 800 000,00	8,83	F	FIXE	1,600	200 000,00	28 800,00	0,00	4 348,49
1210552 (471)	N	0,00	A-1	720 666,55	5,08	F	FIXE	4,510	107 264,69	32 502,06	0,00	25 314,84
1226548 (472)	N	0,00	A-1	242 670,83	5,58	F	FIXE	4,790	35 865,87	11 623,93	0,00	4 152,36
165983 (455)	N	0,00	A-1	86 481,85	0,01	F	FIXE	4,000	86 481,85	3 459,25	0,00	0,00
5661354 (475)	N	0,00	A-1	4 083 333,37	12,25	F	FIXE	1,230	333 333,32	48 687,50	0,00	256,25
8955890 (470)	N	0,00	A-1	481 320,09	5,42	F	FIXE	4,560	71 550,10	21 948,20	0,00	10 955,34
A7509B44 (463)	N	0,00	A-1	1 318 702,87	2,32	F	FIXE	4,800	424 535,52	64 176,87	0,00	29 924,80
A75101CV (468)	N	0,00	A-1	980 049,35	4,90	F	FIXE	3,670	182 760,95	35 967,81	0,00	3 046,30
A75151HW (474)	N	0,00	A-1	1 182 714,77	8,15	F	FIXE	1,810	131 412,75	21 407,14	0,00	16 161,25
MIN245471EUR (456)	N	0,00	A-1	341 729,37	1,00	F	FIXE	4,130	167 407,76	14 113,42	0,00	7 199,57
MIN263812EUR (462)	N	0,00	A-1	275 000,00	2,50	V	LEP	2,130	100 000,00	6 312,51	0,00	1 448,13
MIN267792EUR (467)	N	0,00	A-1	1 368 943,13	9,00	F	FIXE	3,930	114 391,22	54 546,68	0,00	49 988,67
MIN267792EUR (469)	N	0,00	A-1	256 681,42	10,00	F	FIXE	3,870	19 161,34	10 071,54	0,00	9 319,69
MON266752EUR (465)	N	0,00	A-1	5 010 626,76	8,00	F	FIXE	5,520	301 681,97	280 428,08	0,00	263 543,94
MPH266717EUR (464)	N	0,00	A-1	5 785 203,57	8,00	F	FIXE	5,520	348 318,03	323 778,56	0,00	304 284,36
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20221212-CM_20221212_08-DE 0,00
Date de télétransmission : 14/12/2022
Date de réception préfecture : 14/12/2022

VILLE DE POISSY - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		24 500 080,73					2 788 789,97	982 763,35	0,00	734 684,94

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20221212-CM_20221212_08-DE
Date de télétransmission : 14/12/2022
Date de réception préfecture : 14/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20221212-CM_20221212_08-DE
Date de télétransmission : 14/12/2022
Date de réception préfecture : 14/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	16	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	24 500 080,73	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		124 000,00	124 000,00	74 000,00	50 000,00
Marchés Publics	0,00	27/02/2017	24 000,00	24 000,00	24 000,00	0,00
Ressources Humaines	0,00	14/12/2020	50 000,00	50 000,00	50 000,00	0,00
Urbanisme	0,00	13/12/2021	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		124 000,00	124 000,00	74 000,00	50 000,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	6 477,61		19 423,13	25 900,74	0,00	25 900,74
Dépréciations	6 477,61	12/12/2022	19 423,13	25 900,74	0,00	25 900,74
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	6 477,61		19 423,13	25 900,74	0,00	25 900,74

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20221212-CM_20221212_08-DE
Date de télétransmission : 14/12/2022
Date de réception préfecture : 14/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6748.0		Subvention exceptionnelle selon délibération du 12 décembre 2022	LES ORPHELINS DES SAPEURS POMPIERS	Association	531,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20221212-CM_20221212_08-DE
Date de télétransmission : 14/12/2022
Date de réception préfecture : 14/12/2022

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 39
 Nombre de membres présents : 34
 Nombre de suffrages exprimés : 39

VOTES :
 Pour : 36
 Contre : 0
 Abstentions : 3 Mme Adeline (nouveau), M Passidun, M Lapee

Date de convocation : 6 décembre 2022

Présenté par Madame Sandrine BERNI DOS SANTOS, Maire,
 A Poissy, le 12 décembre 2022

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session le 12 décembre 2022
 A Poissy
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALLOUCHE Céline	
BARRÉ Hatice	
BELVAUDE Nadyne	
CONTE Karine	
DE JESUS PEDRO Nelson	
DEBUISSER Michèle	
DJEYARAMANE Gilles	
DOMPEYRE Philippe	
DOS SANTOS Sandrine	
DREUX Tristan	
DUCHESNE Pierre-Alexandre	
EMONET-VILLAIN Karine	
GEFFRAY Pascal	
GRAPPE Claude	
GRIMAUD Lydie	
GUILLEMET Larissa	
HUBERT Vanessa	
JOUSSEN Jean-Marc	
KOFFI Désirée	
LARTIGAU Marc	
LEFRANC Christophe	

Accusé de réception en préfecture
 076-21780488-20221212-DM-20221212-08-DE
 Date de télétransmission : 14/12/2022
 Date de réception préfecture : 14/12/2022

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
LEPERT Audrey		
LOYER Romain		
LUCEAU David		
MARTIN Nathalie		
MASSIAUX Christophe		
MESSMER Virginie		
MEUNIER Patrick		
MONNIER Georges		
MOULINET Fabrice		
NICOT Jean-Jacques		
OGGAD Souad		
PLOUZE-MONVILLE Clément		
POCHAT Jean-Claude		
PROST Michel		
ROGER Eric		
SEITHER Philippe		
SMAANI Aline		
TAFAT Samira		

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .



*Le Maire
Vice-présidente de la Communauté Urbaine
Grand Paris Seine et Oise
Conseillère régionale d'Ile de France*

Saudivice BERAB DES SAINTES

Accusé de réception en préfecture
078-217804988-20221212-CM_20221212_08-DE
Date de télétransmission : 14/12/2022
Date de réception préfecture : 14/12/2022